



Par Gilles Carron

Paysage valaisan... - Cliché G. Carron

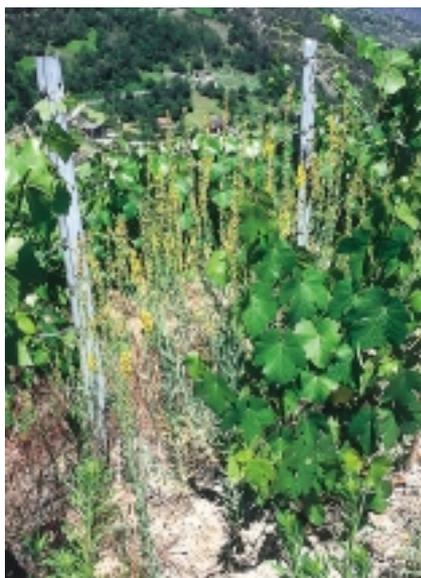
Le vignoble : un milieu de valeur pour la faune

Les terrains de culture, lieux façonnés par l'homme, ne sont pas tous des milieux défavorables aux oiseaux, aux reptiles et aux insectes. À preuve le vignoble qui se révèle ici très accueillant pour les animaux à 2, 4 et 6 pattes...

Portant principalement sur la zone du vignoble située dans la vallée du Rhône en Suisse (Canton du Valais), tout en mentionnant des exemples concernant les vignobles de France méridionale, cet article présente les résultats empiriques d'une dizaine d'années d'observations effectuées lors de divers mandats ou à titre privé. Si les espèces changent d'une région à l'autre, les principes concernant la valeur écologique des vignobles et les mesures favorisant la faune peuvent être transposés dans la plupart des vignobles d'Europe centrale.

■ La situation actuelle

Les milieux xérophiles (chauds et secs) naturels ou semi-naturels de basse altitude, extrêmement riches en invertébrés, sont devenus rares. Les plaines et coteaux ensoleillés ont été de plus



Un site de ponte de la Mélitée - Cliché G. Carron

en plus utilisés pour l'agriculture (notamment la viticulture) et l'urbanisation. Suite aux "améliorations" permises par la mécanisation, beaucoup de vignobles se sont étendus et uniformisés (dans le Valais, surtout de 1940 à 1980), ce qui a facilité le travail des exploitants mais désolent les amis de la nature qui constatent que de nombreuses espèces de plantes et d'animaux ont aujourd'hui disparu de ces "déserts verts". Aux problèmes écologiques se sont ajoutés des problèmes d'érosion, de résistance des ravageurs et également de surproduction et de mise en valeur insuffisante des produits du terroir. Heureusement, depuis plusieurs années, des efforts substantiels ont été faits pour une viticulture plus respectueuse de l'environnement et la situation s'est déjà clairement améliorée par rapport aux décennies précédentes.



La Mélitée des linaires - Cliché G. Carron

■ Approche écologique du vignoble

Du point de vue écologique, le vignoble, milieu secondaire (résultant d'une transformation par l'homme), présente les caractéristiques suivantes :

- fort ensoleillement, microclimat très chaud et sec (donc un grand potentiel pour l'entomofaune) ;
- sol sec, souvent filtrant, constamment perturbé ; présence de chemins de terre (milieux pionniers qui rappellent les éboulis ou les zones alluviales) ;
- dominance d'une seule plante non indigène (pour la vigne, les porte-greffes américains, les cultivars, favorisent une faune composée surtout de ravageurs) ;
- plantes sauvages : surtout rudérales⁽¹⁾ et adventices spontanées dans les friches, le long des chemins, sur les talus et aussi à l'intérieur de la vigne ;
- paysage diversifié avec des friches herbeuses steppiques, broussailleuses ou boisées ;
- des murs de pierre sèche.

Les surfaces pionnières des chemins offrent des sites de nidification pour les insectes nichant dans le sol comme les Guêpes fouisseuses (Sphécidés) ou les Abeilles sauvages (Apidés). Les Grillons des champs (*Gryllus campestris*) et autres Orthoptères s'y installent et

⁽¹⁾ Ce terme désigne des espèces végétales qui croissent dans l'espace rural, dans les friches ou au bord des chemins, des vieux murs et des bâtiments (F. Ramade, 1993. *Dictionnaire encyclopédique de l'écologie* – Édiscience, Paris).

attirent leurs prédateurs, les Lézards des murailles (*Podarcis muralis*), eux-mêmes capturés par la Coronelle lisse (*Coronella austriaca*). De plus, ces surfaces de terre battue offrent des sites d'alimentation en eau et en sels minéraux pour les papillons de jour.

La végétation rudérale offre une source de pollen diversifiée pour de nombreuses espèces d'Abeilles sauvages spécialisées (oligolectiques). Cette flore peut comprendre des éléments banals pour le botaniste mais d'importance pour les papillons ; la Petite Mauve (*Malva neglecta*), par exemple, est une mauvaise herbe très fréquente qui nourrit les chenilles de la Grisette (*Carcharodus alceae*), une espèce de papillon diurne qui a fortement régressé au cours des dernières décennies.

La végétation adventice poussant à l'intérieur même des vignes offre des sources de nourriture aux chenilles de certains papillons ; par exemple les pensées sauvages (*Viola tricolor*, *Viola arvensis*) sont les plantes-hôtes du Petit nacré (*Issoria lathonia*). Les Linaires (*Linaria* spp.) nourrissent les chenilles de la Mélitée des linaires (*Mellicta deione*), les Aristoloches celles de la magnifique Diane (*Zerynthia polyxena*). Une étude suisse a montré que les chenilles de noctuelles qui se développent sur diverses adventices des vignes représentent une part très importante du menu des Huppes (*Upupa epops*). Les noctuelles adultes sont, elles, gobées au crépuscule par l'Engoulevent (*Caprimulgus euro-*

paeus) ! Les graines produites par ces "mauvaises herbes" représentent une source de nourriture hivernale importante pour de nombreux oiseaux, comme le Bruant fou (*Emberiza cia*) ou, localement, la Perdrix bartavelle (*Alectoris graeca*). Les terrasses abandonnées et les friches qui subsistent entre les vignes abritent, en Valais suisse, dans les vallées de l'Isère et de la Maurienne (Savoie), l'Azuré du baguenaudier (*Iolana iolas*), un papillon très rare et menacé, qui vit aux dépens d'un buisson, le Baguenaudier (*Colutea arborescens*). Ce buisson pousse dans les lisières et les friches xérophiles de basse altitude uniquement. Nos recherches ont montré qu'en Valais les populations de ce papillon se situent presque toutes en contact direct avec le vignoble. La conservation à long terme de cette espèce passe principalement par une gestion paysagère de ce milieu qui protège les friches buissonnantes ; ce papillon devient actuellement (en Valais) le symbole d'une gestion raisonnée et globale du vignoble ! Toutes les friches incluses dans le vignoble sont importantes pour la faune ; elles offrent des sites de reproduction et de nourrissage permanents ou temporaires pour de nombreuses espèces et doivent à tout prix être conservées !

Sur les murs poussent régulièrement des Orpins (*Sedum* spp.), qui représentent une source de nectar importante pour les insectes butineurs ; les Orpins sont par ailleurs

L'Éphippigère des vignes, *Ephippiger ephippiger* (Orthoptère Tettigoniidé)
Cliché G. Carron





L'Azuré du baguenaudier, sur sa plante hôte, Fabacée très souvent présente à proximité des vignes - Clichés G. Carron

les plantes-hôtes de l'Azuré des orpins (*Scolitantides orion*) et du Grand Apollon (*Parnassius apollo*), une espèce de l'Annexe II de la Convention de Berne que l'on observe régulièrement à proximité des vignes. Les Huppés nichent volontiers dans les cavités des murs de pierre sèche.

Ces exemples montrent que revitaliser le vignoble ne favorise pas uniquement des éléments ubiquistes, mais, également, dans certains cas, des espèces menacées. Ils montrent aussi la nécessité d'envisager des stratégies de conservation fondées sur des plans d'action qui intègrent très concrètement les pratiques viticoles.

■ Comment augmenter la valeur des milieux, perméabiliser le vignoble, favoriser la dispersion des espèces et conserver à long terme les espèces menacées ?

On peut rendre le vignoble beaucoup plus intéressant pour la faune en tenant compte des points suivants :

- éviter de goudronner les chemins viticoles ;
- favoriser l'enherbement naturel ou par semis de plantes écologiquement intéressantes, ce qui présente beaucoup d'avantages pour la culture de la vigne aussi ;
- pratiquer un désherbage mécanique plutôt que chimique, épargner la végétation rudérale (mauvaises herbes des bords de chemins) ;
- éviter les insecticides à large spectre, employer avec précaution les "régulateurs de croissance"

utilisés pour lutter contre les vers de la grappe (les chenilles des papillons *Cochylis* et *Eudemis*), car ils touchent tous les Lépidoptères et peuvent porter atteinte à certaines espèces sensibles ; généraliser la lutte par confusion partout où les conditions permettent cette méthode de lutte extrêmement spécifique qui épargne la faune non-cible et donne globalement de très bons résultats ;

- éviter les dérives d'engrais par érosion / lessivage et l'irrigation des vignes⁽²⁾ : la végétation se banalise et perd son intérêt pour la faune xérophile typique du vignoble ;
- essarter les buissons seulement si nécessaire et entre novembre et mars ;
- faire attention aux dépôts divers le long des lisières, entretenir les lisières le long des chemins viticoles seulement en hiver ;
- diffuser ces informations !
- enfin, pratiquer une gestion globale économique (y compris le tourisme) et écologique !

■ En conclusion

La généralisation des méthodes de production et de protection des plantes, respectueuses de l'environnement, représente actuelle-

⁽²⁾ En France, "l'irrigation des vignes de toutes catégories est interdite pendant la période définie comme celle de la végétation par un arrêté du ministre de l'Agriculture. Toutefois, elle peut être autorisée à titre exceptionnel pendant cette période et sans dépasser la date du 1er août par des arrêtés du ministre de l'agriculture et du ministre de l'Économie et des Finances [...]". Extrait de l'article 5 du Décret 64-453 du 26 mai 1964, relatif à l'organisation du vignoble et à l'amélioration de la qualité de la production viticole. Direction des Journaux officiels, à consulter sur www.legifrance.gouv.fr/texteconsolide/RGHAIE.htm

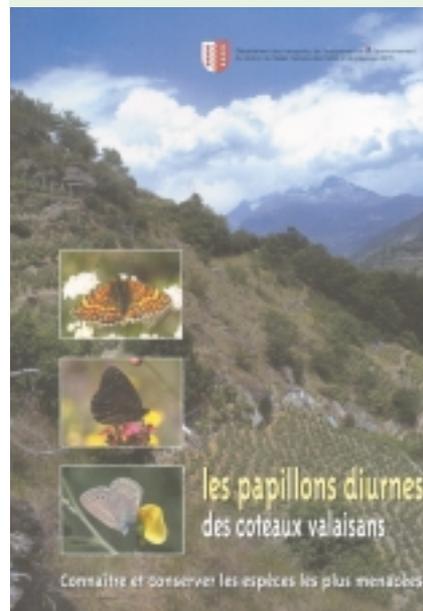
ment une chance pour la revitalisation du vignoble.

Il faut toujours garder à l'esprit que le vignoble est d'abord le milieu vital du vigneron ! Un travail d'information et des échanges prenant en compte les intérêts des exploitants comme des biologistes de la conservation sont indispensables. r

L'auteur

Gilles Carron est biologiste indépendant. Il réalise à titre privé ou professionnel des inventaires faunistiques et floristiques et collabore à divers programmes de protection des espèces. Voir à home.page.ch/pub/insecta.carron@vtx.ch gcarron@vtx.ch

Il est également co-auteur avec Remo Wenger, d'une brochure expliquant au grand public la problématique de la conservation des espèces menacées : "Les papillons diurnes des coteaux valaisans", publiée avec le soutien de l'office fédéral suisse de l'environnement, des forêts et du paysage. Diffusion : Service des forêts et du paysage - bât. Mutua - 1950 Sion (Suisse).



Pour en savoir plus...

- Carron G., 2000 – Le vignoble comme milieu de valeur pour les invertébrés. Actes de l'atelier "les corridors écologiques pour les invertébrés : stratégies de dispersion et de recolonisation dans le paysage agrosylvicole moderne". Conseil de l'Europe, Strasbourg, France. 31-33.
- Carron G., 2001 – Le vignoble : un milieu de valeur pour la faune. Actes des journées techniques de la commission viticole de l'ITAB, "La gestion globale du vignoble biologique". Die, France. 35-37.

NDLR : La prochaine fiche pédagogique, toujours par Remi Coutin, prévue au sommaire du n°126 d'*Insectes*, sera consacrée aux insectes de la vigne.